

Bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre



PORTALP
A l'attention de M^{me} Sophie VINCENS
4 rue des Charpentiers
95 330 DOMONT
Tél : 07 62 49 99 85
E-mail : s.vincens@portalp.fr

Bilan d'émissions de GES 2019



Entreprise de commercialisation, pose et SAV de Portes Automatiques & de Sécurité des bâtiments

Rapport établi dans le cadre de notre mission définie dans notre proposition commerciale n° EK1K0/19/460

Application du décret du 11 juillet 2011 relatif au Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre.
Format de restitution conforme à l'Annexe 5 de la *Méthode de réalisation des bilans d'émissions de Gaz à Effet de Serre* (version 4, mise en ligne le 14/10/2016)
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/actions-des-entreprises-et-des-collectivites-climat>.

N° D'AFFAIRE : 1906 EK1K0 000037

**DESIGNATION : BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE
CODE MISSION : JECB**

DATE DU RAPPORT : 30/04/2020

REFERENCE DU RAPPORT : EK1K0/20/332

REDACTEUR : JEREMY THONNON, CHARGE D'AFFAIRES EN ENVIRONNEMENT & SECURITE

Pôle Nord-Est – Agence Environnement & Sécurité Bourgogne Champagne
59 Rue Raymond Poincaré – CS 50 252 – 10 004 TROYES CEDEX
Tel : 03.25.73.62.70 – hse.bourgogne-champagne@socotec.com

SOCOTEC ENVIRONNEMENT – S.A.S au capital de 3 600 100 euros – 834 096 497 RCS Versailles
Siège social : 5 place des Frères Montgolfier – CS 20 732 – Guyancourt – 78 182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Cedex – France
www.socotec.fr

SOMMAIRE

1. DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE	4
1.1. RAISON SOCIALE	4
1.2. CODE SIREN ET NUMEROS SIRET ASSOCIES	4
1.3. ADRESSE (SIEGE PERSONNE MORALE)	5
1.4. NOMBRE DE SALARIES TOTAL	5
1.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITE	6
1.6. MODE DE CONSOLIDATION	7
2. DESCRIPTION DU PERIMETRE OPERATIONNEL RETENU (CATEGORIE / POSTES / SOURCES)	7
2.1. CATEGORIE 1 : EMISSIONS DIRECTES ASSOCIES A L'ENERGIE (SCOPE 1)	7
2.1.1. Poste 1 : Emissions directes des sources fixes de combustion	7
2.1.2. Poste 2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	7
2.1.3. Poste 3 : Emissions directes des procédés hors énergie	8
2.1.4. Poste 4 : Emissions directes fugitives	9
2.1.5. Poste 5 : Emissions issues de la biomasse	9
2.2. CATEGORIE 2 : EMISSIONS INDIRECTES ASSOCIES A L'ENERGIE (SCOPE 2)	9
2.2.1. Poste 6 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	9
2.2.2. Poste 7 : Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	10
4. SYNTHESE DES EMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES EVALUEES SEPAREMENT PAR POSTE ET POUR CHAQUE GES EN TONNES ET EN EQUIVALENT CO₂	11
4.1. METHODE DE CALCUL DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	11
4.2. EVALUATION DES EMISSIONS DIRECTES, CATEGORIE 1 (POSTE 1 A 5)	11
4.2.1. Synthèse des émissions directes	11
4.2.2. Détails des émissions directes	11
4.3. LES EMISSIONS INDIRECTES DE GES ASSOCIEES A LA PRODUCTION D'ELECTRICITE, DE CHALEUR OU DE VAPEUR IMPORTEE, QUANTIFIEES SEPAREMENT PAR POSTE ET EN TONNES EQUIVALENT CO ₂	13
4.3.1. Synthèse des émissions indirectes associées à l'énergie	13
4.3.2. Détails des émissions indirectes associées à l'énergie	13
4.4. RESULTAT GRAPHIQUE DU CALCUL DES EMISSIONS DE GES SELON LE DECRET DU 11 JUILLET 2011	16
4.4.1. Résultats de l'année de reporting (2019)	16
4.4.2. Comparaison des résultats de l'année de reporting (2019) et de l'année de référence (2016)	17
4.4.3. Conclusions et commentaires	18
5. LES AUTRES EMISSIONS INDIRECTES DE GES, QUANTIFIEES SEPAREMENT PAR POSTES EN TONNES EQUIVALENT CO₂, SI LA PERSONNE MORALE A CHOISI DE LES EVALUER	18
5.1. LE CHOIX DE PORTALP	18
5.2. DESCRIPTION SUCCINCTE DU « SCOPE 3 »	18
6. DE FAÇON OPTIONNELLE, LES EMISSIONS EVITEES QUANTIFIEES DE MANIERE SEPAREE SELON LE FORMAT DE TABLEAU PRESENTE CI-APRES, ET LES METHODES UTILISEES	19
7. LES ELEMENTS D'APPRECIATION SUR LES INCERTITUDES	19
7.1. MODALITE DE CALCUL D'UNE INCERTITUDE	19
7.2. APPLICATION ET CALCUL DE L'INCERTITUDE GLOBALE POUR LE BEGES DE PORTALP	19
8. MOTIVATION POUR L'EXCLUSION DES SOURCES DE GES ET DE POSTE D'EMISSIONS DE GES LORS DE L'EVALUATION DES EMISSIONS DE GES	19
9. LES FACTEURS D'EMISSIONS DE LA BASE CARBONE®	20
10. PLAN D' ACTIONS (SYNTHESE DES ACTIONS ENVISAGEES)	20



**BILAN DES EMISSIONS DE
GAZ A EFFET DE SERRE (SCOPE 1 & 2)**



11. ADRESSE DU SITE INTERNET OU EST MIS A DISPOSITION LE BILAN D'EMISSIONS DE GES	22
12. OPTIONNEL	22

1. DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE

1.1. Raison sociale

Le présent bilan des émissions de gaz à effet de serre concerne la société **PORTALP France**.

1.2. Code SIREN et numéros SIRET associés

Code SIREN : 424 850 014

& 26 numéros de SIRET associés à la personne morale :

- **1 siège social**

424 850 014 00038 : Ile de France Nord – 4 rue des Charpentiers – 95 330 DOMONT.

- **25 agences**

424 850 014 00319 : Portalp Nord – ZA Les Ansereuilles – CS 20 127 – 59 536 WAVRIN,

424 850 014 00301 : Ile de France Sud – 2 rue Léonard de Vinci – 91 220 LE PLESSIS PATE,

424 850 014 00269 : Portalp Bretagne – ZA du Rocomps – 35 410 CHATEAUGIRON.

424 850 014 00392 : Antenne de Savoie – ZA de l'Albanne – 73 100 SAINT-BADOLPH,

424 850 014 00384 : Antenne de Châtenoy-le-Royal – Zone Verte, 9 rue de Guerlande – 71 880 CHATENOY-LE-ROYAL,

424 850 014 00376 : Rhône Alpes Est – 9 Allée de la Pinéa – 38 600 FONTAINE,

424 850 014 00368 : Portalp Pays de la Loire – ZAC de la Janvraie, 7 impasse de l'Estuaire – 44 800 SAINT-HERBLAIN,

424 85 0014 00350 : Antenne de Strasbourg – 4 rue Alfred Kastler – 67 850 HERRLISHEM,

424 850 014 00343 : Portalp Aquitaine – Parc d'activité Vert Castel, 1 rue Vert Castel – 33 700 MERIGNAC,

424 850 014 00335 : Portalp Alsace Franche-Comté : 6 avenue de France – 68 310 WITTELSHEM,

424 850 014 00327 : Portalp Normandie – ZA de Quicangrogne, 101 allée Charles Nicolle – 27 310 BOURG-ACHARD,

424 850 014 00293 : Portalp Provence Côte d'Azur – ZI des Paluds, 89 rue du Vallat – 13 400 AUBAGNE,

424 850 014 00285 : Antenne de Caen – 27 rue des Métiers – 14 123 CORMELLES LE ROYAL,

424 850 014 00251 : Portalp Midi-Pyrénées – ZI de la Violette, 8 impasse de l'Hers – 31 240 L'UNION,

424 850 014 00244 : Antenne de Nice – ZI secteur 12, 11 allée des Santonniers – 06 700 SAINT-LAURENT-DU-VAR,

424 850 014 00426 : Antenne de Clermont-Ferrand – Lot façade 3 – 27, route du Cendre – 63 800 COURNON-D'AUVERGNE,

424 850 014 00178 : Portalp Lorraine - Luxembourg – ZA des Garennes, 64 rue des Garennes – 57 155 MARLY,

424 850 014 00145 : Portalp Poitou-Charentes – ZA des Grands Champs, Allée des Grands Champs 9 260 LA CRECHE,

424 850 014 00103 : Portalp Champagne-Ardenne – Actipôle Neuville, 13 avenue André Margot – CS 60017 – 51 721 REIMS CEDEX,

424 850 014 00079 : Rhône Alpes Ouest – 25 rue Marius Berliet – 69 270 SAINT-BONNET-DE-MURE,

424 850 014 00400 : Rhône Alpes Ouest – 21 rue Marius Berliet – 69 270 SAINT-BONNET-DE-MURE,

424 850 014 00053 : Portalp Centre Val de Loire – 24 avenue de Lénine – 37 700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS,

424 850 014 00046 : Portalp Languedoc-Roussillon – Parc d'activité Clément Ader - 15 rue Louis Breguet – 34 380 JACOU,

424 850 014 00020 : Antenne de Monéteau – 16 rue de Paris – 89 470 MONETEAU,

424 850 014 00418 : Portalp Indre-et-Loire – 32 rue des Tuileries – 37 550 SAINT-AVERTIN.

Remarque : Le nombre et les sites sont les mêmes en 2016 et en 2019.

1.3. Adresse (siège personne morale)

PORTALP France

Ile de France Nord

4 rue des Charpentiers

95 330 DOMONT

1.4. Nombre de salariés total

Selon article 1111-2 du Code du Travail* :

699 salariés (2019)

545 salariés (2016)

L'effectif total de la société PORTALP a donc augmenté de 28,3 % entre 2016 et 2019.

* **Article L1111-2 du Code du Travail** (modifié par la [loi n°2008-789 du 20 août 2008 - art. 3](#)) :

Pour la mise en œuvre des dispositions du présent code, les effectifs de l'entreprise sont calculés conformément aux dispositions suivantes :

1° Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein et les travailleurs à domicile sont pris intégralement en compte dans l'effectif de l'entreprise ;

2° Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée, les salariés titulaires d'un contrat de travail intermittent, les salariés mis à la disposition de l'entreprise par une entreprise extérieure qui sont présents dans les locaux de l'entreprise utilisatrice et y travaillent depuis au moins un an, ainsi que les salariés temporaires, sont pris en compte dans l'effectif de l'entreprise à due proportion de leur temps de présence au cours des douze mois précédents. Toutefois, les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée

et les salariés mis à disposition par une entreprise extérieure, y compris les salariés temporaires, sont exclus du décompte des effectifs lorsqu'ils remplacent un salarié absent ou dont le contrat de travail est suspendu, notamment du fait d'un congé de maternité, d'un congé d'adoption ou d'un congé parental d'éducation ;

3° Les salariés à temps partiel, quelle que soit la nature de leur contrat de travail, sont pris en compte en divisant la somme totale des horaires inscrits dans leurs contrats de travail par la durée légale ou la durée conventionnelle du travail.

1.5. Description sommaire de l'activité

La société PORTALP est spécialisée dans la commercialisation, pose et SAV de portes automatiques et de sécurité des bâtiments. Elle est présente sur tout le territoire français avec 26 adresses :

- 1 siège à Domont dans le département du Val d'Oise (95),
- 25 agences, réparties sur tout le territoire français, servant de dépôt temporaire et de logistique pour assurer une proximité de la société PORTALP avec ses clients,

Une entreprise familiale et indépendante

Portalp est une entreprise fondée en 1999, dont le siège social est basé à Domont, en région parisienne.

Proximité et réactivité de nos équipes

PORTALP bénéficie d'un réseau de 26 agences, assurant une proximité technique et commerciale avec nos clients sur l'ensemble du territoire.

Ce maillage très dense du territoire national nous permet d'assurer le service de proximité nécessaire à nos clients pour :

- Les projets de construction
- Les installations neuves
- Les travaux de rénovation
- Les interventions liées au service après-vente.

Un réseau international

Nous déployons notre activité commerciale au-delà de nos frontières, à travers l'ouverture régulière d'agences : Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg et États-Unis.

De plus, notre groupe a consolidé sa présence en Outremer, dans les pays de l'Est de l'Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique Latine. Ainsi, Portalp est aujourd'hui présent dans plus de 35 pays à travers le monde.

Source : www.portalp.com

& Indicateurs d'activités :

- Chiffre d'Affaire en 2016 sur le n° SIREN concerné : **71 630 623,21 € HT**,
- Chiffre d'Affaire en 2019 sur le n° SIREN concerné : **79 430 139,00 € HT**.

Entre 2016 et 2019, le Chiffre d'Affaire de la société PORTALP a donc augmenté de 10,9 %.

1.6. Mode de consolidation

Contrôle financier / **contrôle opérationnel**

Nota : Concernant l'approche contrôle financier ou contrôle opérationnel, Cf. § 8.1 de la méthode publiée sur le site du Ministère du Développement Durable (<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/M%C3%A9thode%20pour%20la%20r%C3%A9alisation%20des%20BEGES%20-%20Art.%20L229-25%20-%20Version%204.pdf>).

2. DESCRIPTION DU PERIMETRE OPERATIONNEL RETENU (CATEGORIE / POSTES / SOURCES)

On liste ci-après les sources d'émission pour chacun des postes 1 à 7 relatifs aux périmètres (ou catégories, c'est-à-dire les « Scopes ») 1 et 2, ainsi que les modes de calculs des quantités associés (données d'activités utilisées pour les calculs et synthèses présentés en § 3 et 4).

2.1. Catégorie 1 : Emissions directes associés à l'énergie (Scope 1)

2.1.1. Poste 1 : Emissions directes des sources fixes de combustion

Gaz réseau et combustible mélange :

- Site SAINT-PIERRE-DE-CORPS : **37 301 kWh PCS gaz** (valeur facture ENGIE 2019),
- Site MARLY : **136 430 kWh PCS gaz** (valeur facture ENGIE 2019),
- Site HERRLISHEM: **33 741 kWh PCS gaz** (valeur facture ENGIE 2019).

Fuel domestique (groupes électrogènes, chaudières, ...) :

La société PORTALP France n'utilise pas de fuel domestique.

2.1.2. Poste 2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

Nota : Il s'agit des véhicules détenus et / ou en location longue durée. Les véhicules location courte durée et véhicules personnels ne sont pas considérés comme étant sous contrôle opérationnel (pas « exploité »). Ils sont du ressort du scope 3 (déplacements professionnels).

D'après les données transmises par PORTALP, **en 2019, le nombre de véhicules de la société s'élevait à 529 véhicules, parmi lesquels 5 fonctionnaient à l'essence et 525 au gasoil.**

En gasoil, le parc de véhicule à moteur thermique est constitué de 37 modèles différents appartenant à 16 marques. Pour les véhicules essences, PORTALP possède 3 modèles différents sur 2 marques.

Les premiers véhicules fonctionnant à l'essence sont apparus chez PORTALP en 2016, soit après l'Audit Energétique associé au Bilan Carbone de 2016.

A noter également que les plus vieux modèles répertoriés dans le parc automobile de PORTALP datent de 2003.

En 2016, la flotte des véhicules légers (120 véhicules à l'époque) était pénalisée par son âge moyen (> 5 ans) et la dispersion des modèles, puissances et émissions de CO₂, allant jusque 135 à 159 g CO₂/km ce qui constitue aujourd'hui des valeurs élevées par rapport aux meilleurs véhicules, y compris dans la catégorie des grandes routières.

Pour les nouveaux véhicules légers acquis par PORTALP, la puissance est limitée à 110 ch, ce qui se traduit par des niveaux plus réduits de consommation et d'émissions de CO₂ (de l'ordre de 95 à 110 g CO₂/km pour les véhicules les plus émissifs).

Concernant les utilitaires, les modèles les plus énergivores atteignaient 200 à 240 g CO₂/km (valeurs d'homologation, hors impact galerie et porte-verre). Ces valeurs sont relativement élevées par rapport aux véhicules de dernière génération. Depuis 2016, PORTALP s'attache donc prioritairement à remplacer ces véhicules par d'autres moins émissifs.

Au total, les consommations cumulées pour les véhicules à moteurs thermiques sur 2019 sont indiqués à suivre :

- **Gasoil : 1 188 903,33 litres,**
- **Essence : 12 958,63 litres.**

En terme de typologie de véhicules, PORTALP utilise essentiellement des fourgons de marque Renault, Volkswagen ou Citroën que l'on retrouve au nombre de 324. Ceux-ci permettent le transport des matériaux lourds et volumineux.

Ensuite, PORTALP dispose de beaucoup de Break, de véhicules aux types de carrosserie CI, CTTE et DERIV VP qui sont de plus petits modèles permettant de déplacements de type commerciaux ou dédiés à de la maintenance légère (transport de petits matériels). A noter également quelques voitures hautes-gammes pour les managers.

Remarque : Il est enfin intéressant de noter que le nombre de véhicules à augmenter de 11% en passant de 470 à 529. Cette évolution s'inscrit dans la volonté de PORTALP de renouveler son parc véhicules afin d'adapter au mieux le besoin et la demande, mais aussi d'essayer de nouveaux modèles car le domaine de l'automobile est en permanente évolution afin de répondre à la demande des clients toujours plus exigeants quant aux biens qu'ils se voient acquérir.

2.1.3. Poste 3 : Emissions directes des procédés hors énergie

Gaz de soudure carbonés : Activité non prise en compte dans ce 2^e bilan.

Rejets process : Activités non concernées par d'autres réactions chimiques sur sites, ni autres utilisations ou rejets directs de gaz à effet serre concernés (CO₂, CH₄, N₂O, HFC/PFC, SF₆ ou NF₃).

La société PORTALP France n'est pas concernée par le poste 3, c'est-à-dire par les réactions chimiques ou autres procédés industriels.

2.1.4. Poste 4 : Emissions directes fugitives

Fluides frigorigènes Process & Climatisation : La société PORTALP n'utilise pas de fluides frigorigènes.

Traitement des eaux usées en station d'épuration : non-concerné (pas de rejet en milieu stagnant, ni unité de dénitrification des eaux).

La société PORTALP France n'est pas concernée par le poste 4, c'est-à-dire par l'utilisation de gaz frigorigènes ou par le traitement en station d'épuration propre.

2.1.5. Poste 5 : Emissions issues de la biomasse

La société PORTALP ne possède pas de propriétés forestières, qui n'ont donc pas fait l'objet de changements d'affectation des sols (*de type transferts : culture vers forêt / forêt vers culture / forêt vers sols imperméabilisés / forêt vers prairie / prairie vers forêt*).

La société PORTALP France n'est pas concernée par le poste 5 qui sont les émissions issues de Ca biomasse.

2.2. Catégorie 2 : Emissions indirectes associés à l'énergie (Scope 2)

2.2.1. Poste 6 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Consommations compteur réseau, non discriminée par type d'usage (process / éclairage / chauffage-climatisation / usages bureaux) ; données factures (un compteur par site) :

- Monetau : 11 167 kWh,
- Le Plessis Pâte : 49 129 kWh,
- Domont : 54 005 kWh,
- Saint-Pierre-de-Corps : 4 678 kWh,
- Saint Herblain : 20 918 kWh,
- La Crèche : 19 507 kWh,
- Cormelles Le Royal : 11 354 kWh,
- Bourg-Achard : 10 566 kWh,
- Châteaugiron : 44 065 kWh,
- Reims : 10 659 kWh,
- Wavrin : 107 673 kWh,
- Saint Laurent du Var : 8 973 kWh,
- Aubagne : 8 814 kWh,
- Jacou : 10 174 kWh,

- L'Union : 10 812 kWh,
- Mérignac : 26 532 kWh,
- Fontaine : 37 818 kWh,
- Clermont-Ferrand : 1 986 kWh,
- Saint-Bonnet-de-Mure : 30 181 kWh,
- Châtenoy-le-Royal : 5 187 kWh,
- Saint-Baldoph : 4 145 kWh,
- Marly : 13 837 kWh,
- Herrlishem : 25 262 kWh,
- Wittelshem : 18 210 kWh.

Soit un total de 545 682 kWh d'électricité consommée.

2.2.2. Poste 7 : Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid

Consommations d'énergies sur réseau extérieur

ou

Consommations d'énergies sur réseau extérieur : depuis janvier 2015, achat de vapeur à xx (cogénération 100 % biomasse). Emissions nulles en raison d'un facteur d'émission = 0 (biomasse).

La société PORTALP France n'est pas concernée par le poste 7.

3. ANNEE DE REPORTING DE L'EXERCICE ET L'ANNEE DE REFERENCE

Année du présent reporting : 2019

Année de référence : 2016

Explication : La première année de reporting (2016) a été choisie comme année de référence pour comparaison avec les futures mises à jour.

4. SYNTHESE DES EMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES EVALUEES SEPAREMENT PAR POSTE ET POUR CHAQUE GES EN TONNES ET EN EQUIVALENT CO₂

4.1. Méthode de calcul des émissions de gaz à effet de serre

La méthode de calcul pour la quantification d'émission de gaz à effet de serre se résume par la formule indiquée ci-dessous :

Pour calculer les émissions de chaque poste, pour tous les gaz à effet de serre, la formule utilisée ci-dessus est toujours la suivante : DA × FE.

Avec :

- DA = Données d'Activités (quantité liée à chaque source d'émission listée au § 1 pour le poste considéré)
- FE = Facteurs d'Emission de la Base Carbone® (selon les données disponibles).

4.2. Evaluation des émissions directes, catégorie 1 (poste 1 à 5)

4.2.1. Synthèse des émissions directes

		Emissions GES (en Tonnes) :												Différence année de référence et année du bilan (t eq CO ₂)
		2016 = Année de référence (année du premier bilan réalisé)						2019 = Année du bilan en cours						
Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO ₂ (t eq CO ₂)	CH ₄ (t eq CO ₂)	N ₂ O (t eq CO ₂)	Autre gaz : (t eq CO ₂)	Total (t eq CO ₂)	CO ₂ b (t eq CO ₂)	CO ₂ (t eq CO ₂)	CH ₄ (t eq CO ₂)	N ₂ O (t eq CO ₂)	Autre gaz : (t eq CO ₂)	Total (t eq CO ₂)	CO ₂ b (t eq CO ₂)	
Emissions directes	1	18	-	-	-	18	0	34,855	-	0,089	0,000	34,944	0	16,944
	2	2 852	1	26	-	2 875	179	2977,508	1,129	26,898	0,000	3005,535	187	130,535
	3	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-
	4	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-
	5	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-
	Sous total		2870	1	26	0	2893	179	3 012,363	1,129	26,987	-	3040,479	186,972

.....:Facultatif

CO₂ b: CO₂ issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Tableau : Postes 1 à 5 (Emissions directes, catégorie 1)

Concernant les émissions directes, les émissions de GES pour la société PORTALP ont augmenté de 147 tonnes éq CO₂ sur l'ensemble du périmètre :

- Les émissions liées à l'utilisation de gaz naturel, même si elles sont relativement faibles, ont doublé pour atteindre les 35 tonnes éq CO₂,
- Les émissions liées à l'utilisation de moteurs thermiques ont augmentées d'environ 131 tonnes éq CO₂ pour passer de 2 875 à 3 006 tonnes éq CO₂.

4.2.2. Détails des émissions directes

Le détail des calculs permettant l'évaluation des émissions GES est présenté dans le tableau ci-dessous :

Onglet de saisie et de calculs
intermédiaires (outil SOCOTEC)

**Emissions GES (en Tonnes)
2019**

ANNEE : 2020

Année du Bilan actuel

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	Détails poste (source)	Site	Quantité	Commentaires	Unité	Emissions GES (en Tonnes) 2019						
							CO2 (t eq CO2)	CH4 (t eq CO2)	N2O (t eq CO2)	Autre gaz : (t eq CO2)	Total (t eq CO2)	CO2 b (t eq CO2)	
Emissions directes ("scope 1")	1	Gaz naturel (France)	Portalp Centre Val de Loire – 24 avenue de Lénine – 37 700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS	37 301	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 72 m² (atelier)	kWh (PCS)	6,267	-	0,016	-	6,283	-	
	1	Gaz naturel (France)	Portalp Lorraine - Luxembourg – ZA des Garennes, 64 rue des Garennes – 57 155 MARLY	136 430	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 340 m² (atelier)	kWh (PCS)	22,920	-	0,059	-	22,979	-	
	1	Gaz naturel (France)	Antenne de Strasbourg – 4 rue Alfred Kastler – 67 850 HERRLISHEM	33 741	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 241 m² (atelier)	kWh (PCS)	5,668	-	0,014	-	5,683	-	
	Sous total Poste 1							34,855	-	0,089	-	34,944	-
	2	Gasoil routier (France)	Ensemble des sites de PORTALP France	1 188 903	Portalp détient 525 véhicules Gasoil sur les 529 détenus dans son parc. La majorité des véhicules sont des fourgon au nombre de 324 de marque Renault, Volkswagen ou Citroën), ainsi qu'environ 170 voitures commerciales ou break de toutes marques (Renault, Citroën, Skoda, Seat, Peugeot, ...).	l	2 948,480	1,109	26,631	-	2 976,221	185,469	
	2	Essence pompe (France)	Ensemble des sites de PORTALP France	12 959	Portalp détient 4 véhicules Essence Sans Plomb sur les 529 détenus dans son parc, dont 2 CITROËN C4 Cactus, 1 Golf et 1 Touran de VOLKSWAGEN.	l	29,027	0,020	0,267	-	29,314	1,503	
	Sous total Poste 2							2 977,508	1,129	26,898	-	3 005,535	186,972
	3	Décarbonation, réactions chimiques ou autres rejets procédés	Sans objet			<i>Pas de source de décarbonation, de réactions chimiques ou autres rejets procédés</i>		-	-	-	-	-	
	Sous total Poste 3							-	-	-	-	-	
	4	Absence d'utilisation de fluide frigorigène	Sans objet		-	-	kg	-	-	-	-	-	
Sous total Poste 4							-	-	-	-	-		
Poste 5	Biomasse	Sans objet		-	<i>Non concerné par changement d'affectation des sols</i>						-		
Sous total Emissions directes (cat. 1)							3 012,363	1,129	26,987	-	3 040,479	186,972	

CO2 b : CO2 issu de la biomasse : Facultatif

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

4.3. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO₂

4.3.1. Synthèse des émissions indirectes associées à l'énergie

		Emissions GES (en Tonnes) :											Différence année de référence et année du bilan (t eq CO ₂)	
		2016 = Année de référence (année du premier bilan réalisé)					2019 = Année du bilan en cours							
Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO ₂ (t eq CO ₂)	CH ₄ (t eq CO ₂)	N ₂ O (t eq CO ₂)	Autre gaz : (t eq CO ₂)	Total (t eq CO ₂)	CO ₂ b (t eq CO ₂)	CO ₂ (t eq CO ₂)	CH ₄ (t eq CO ₂)	N ₂ O (t eq CO ₂)	Autre gaz : (t eq CO ₂)	Total (t eq CO ₂)	CO ₂ b (t eq CO ₂)	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6					48						21,554		- 26,446
	7											-		-
	Sous total					48						21,554		- 26,446


 : Facultatif
 CO₂ b: CO₂ issu de la biomasse
 * Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Tableau : Postes 6 & 7 (Emissions indirectes associées à l'énergie, catégorie 2)

En ce qui concerne les émissions indirectes associées à l'énergie, l'électricité dans notre cas, ces dernières ont diminuées de plus de la moitié pour passer de 48 tonnes éq CO₂ à moins de 22 tonnes éq CO₂.

Bien que ne représentant que moins de 1% des émissions de GES sur la totalité des sites de PORTALP en France, il est intéressant de noter que PORTALP a entrepris de réels efforts pour en diminuer les consommations et les émissions. Cette tendance va de pair avec la façon de vivre de français actuellement, les matériaux qui leurs sont proposés, l'isolation des bâtiments, les ampoules actuellement vendues dans le commerce comme les ordinateurs, etc...

4.3.2. Détails des émissions indirectes associées à l'énergie

Le détail des calculs permettant l'évaluation des émissions GES est présenté dans les tableaux insérés en pages suivantes.

Onglet de saisie et de calculs
intermédiaires (outil SOCOTEC)

Emissions GES (en Tonnes)
2019

ANNEE : 2020

Année du Bilan actuel

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	Détails poste (source)	Site	Quantité	Commentaires	Unité	Année du Bilan actuel					
							CO2 (t eq CO2)	CH4 (t eq CO2)	N2O (t eq CO2)	Autre gaz : (t eq CO2)	Total (t eq CO2)	CO2 b (t eq CO2)
Emissions indirectes ("scope 2")	6	Electricité Moyenne France	Antenne de Monéteau – 16 rue de Paris – 89 470 MONETEAU	11 197	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 145 m ² (bureaux) + 156 m ² (atelier) = 301 m ²	kWh					0,442	
	6	Electricité Moyenne France	Ile de France Sud – 2 rue Léonard de Vinci – 91 220 LE PLESSIS PATE	49 129	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 600 m ² (bureaux) + 603 m ² (atelier) = 1203 m ²	kWh					1,941	
	6	Electricité Moyenne France	Ile de France Nord – 4 rue des Charpentiers – 95 330 DOMONT	54 005	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 750 m ² (bureaux) + 750 m ² (atelier) = 1500 m ²	kWh					2,133	
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Centre Val de Loire – 24 avenue de Lénine – 37 700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS	4 678	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 70 m ² (bureaux)	kWh					0,185	
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Pays de la Loire – ZAC de la Janvaie, 7 impasse de l'Estuaire – 44 800 SAINT-HERBLAIN	20 918	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 580 m ² (bureaux) + 615 m ² (atelier) = 1195 m ²	kWh					0,826	
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Poitou-Charentes – ZA des Grands Champs, Allée des Grands Champs 9 260 LA CRECHE	19 507	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 90 m ² (bureaux) + 340 m ² (atelier) = 430 m ²	kWh					0,771	
	6	Electricité Moyenne France	Antenne de Caen – 27 rue des Métiers – 14 123 CORMELLES LE ROYAL	11 354	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 300 m ² (bureaux)	kWh					0,448	
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Normandie – ZA de Quicangrogne, 101 allée Charles Nicolle – 27 310 BOURG-ACHARD	10 566	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 314 m ² (bureaux) + 443 m ² (atelier) = 757 m ²	kWh					0,417	
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Bretagne – ZA du Rocomps – 35 410 CHATEAUGIRON	44 065	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 500 m ² (bureaux) + 825 m ² (atelier) = 1725 m ²	kWh					1,741	
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Champagne Ardenne – Actipôle Neuville, 13 avenue André Margot – CS 60017 – 51 721 REIMS CEDEX	10 659	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 475 m ² (bureaux)	kWh					0,421	
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Nord – ZA Les Anserueilles – CS 20 127 – 59 536 WAVRIN	107 673	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 650 m ² (bureaux) + 800 m ² (atelier) = 1450 m ²	kWh					4,253	
	6	Electricité Moyenne France	Antenne de Nice – ZI secteur 12, 11 allée des Santonniers – 06 700 SAINT-LAURENT-DU-VAR	8 973	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 91 m ² (bureaux) + 124 m ² (atelier) = 215 m ²	kWh					0,354	
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Provence Côte d'Azur – ZI des Paluds, 89 rue du Vallat – 13 400 AUBAGNE	8 814	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 300 m ² (bureaux) + 300 m ² (atelier) = 600 m ²	kWh					0,348	
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Languedoc-Roussillon – Parc d'activité Clément Ader - 15 rue Louis Breguet – 34 380 JACOU	10 174	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 240 m ² (bureaux)	kWh					0,402	
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Midi-Pyrénées – ZI de la Violette, 8 impasse de l'Her – 31 240 L'UNION	10 812	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 85 m ² (bureaux) + 215 m ² (atelier) = 300 m ²	kWh					0,427	

CO2 b : CO2 issu de la biomasse
: Facultatif

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Onglet de saisie et de calculs
intermédiaires (outil SOCOTEC)

**Emissions GES (en Tonnes)
2019**

ANNEE : 2020

Année du Bilan actuel

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	Détails poste (source)	Site	Quantité	Commentaires	Unité	Emissions GES (en Tonnes) 2019						
							CO2 (t eq CO2)	CH4 (t eq CO2)	N2O (t eq CO2)	Autre gaz : (t eq CO2)	Total (t eq CO2)	CO2 b (t eq CO2)	
Emissions indirectes ("scope 2")	6	Electricité Moyenne France	Portalp Aquitaine – Parc d'activité Vert Castel, 1 rue Vert Castel – 33 700 MERIGNAC	26 532	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 535 m² (bureaux) + 700 m² (atelier) = 1235 m²	kWh					1,048		
	6	Electricité Moyenne France	Rhône Alpes Est – 9 Allée de la Pinéa – 38 600 FONTAINE	37 818	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 600 m² (bureaux) + 581 m² (atelier) = 1181 m²	kWh					1,494		
	6	Electricité Moyenne France	Antenne de Clermont-Ferrand – 15 rue du Pré de la Reine – 63 100 CLERMONT-FERRAND	1 986	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 29 m² (bureaux) + 77 m² (atelier) = 106 m²	kWh					0,078		
	6	Electricité Moyenne France	Rhône Alpes Ouest – 25 rue Marius Berliet – 69 270 SAINT-BONNET-DE-MURE	30 181	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 1750 m² (bureaux)	kWh					1,192		
	6	Electricité Moyenne France	Antenne de Châtenoy-le-Royal – Zone Verte, 9 rue de Guerlande – 71 880 CHATENAY-LE-ROYAL	5 187	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 100 m² (bureaux)	kWh					0,205		
	6	Electricité Moyenne France	Antenne de Savoie – ZA de l'Albanne – 73 100 SAINT-BADOLPH	4 145	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 133 m² (bureaux)	kWh					0,164		
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Lorraine - Luxembourg – ZA des Garennes, 64 rue des Garennes – 57 155 MARLY	13 837	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 80 m² (bureaux) + 340 m² (atelier) = 420 m²	kWh					0,547		
	6	Electricité Moyenne France	Antenne de Strasbourg – 4 rue Alfred Kastler – 67 850 HERRLISHEM	25 262	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 227 m² (bureaux) + 241 m² (atelier) = 468 m²	kWh					0,998		
	6	Electricité Moyenne France	Portalp Alsace Franche-Comté : 6 avenue de France – 68 310 WITTELSHEM	18 210	Valeur facture ENGIE 2019 (kWh PCS) Surface chauffée = 330 m² (bureaux) + 346 m² (atelier) = 676 m²	kWh					0,719		
	Sous total Poste 6											21,554	
	7	Réseau Chaleur / Vapeur		Sans objet		-	kWh					-	
	7	Réseau Froid		Sans objet		-	kWh					-	
	Sous total Poste 7											-	
	Sous total Emissions indirectes (cat. 2)											21,554	

..... : Facultatif
CO2 b : CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

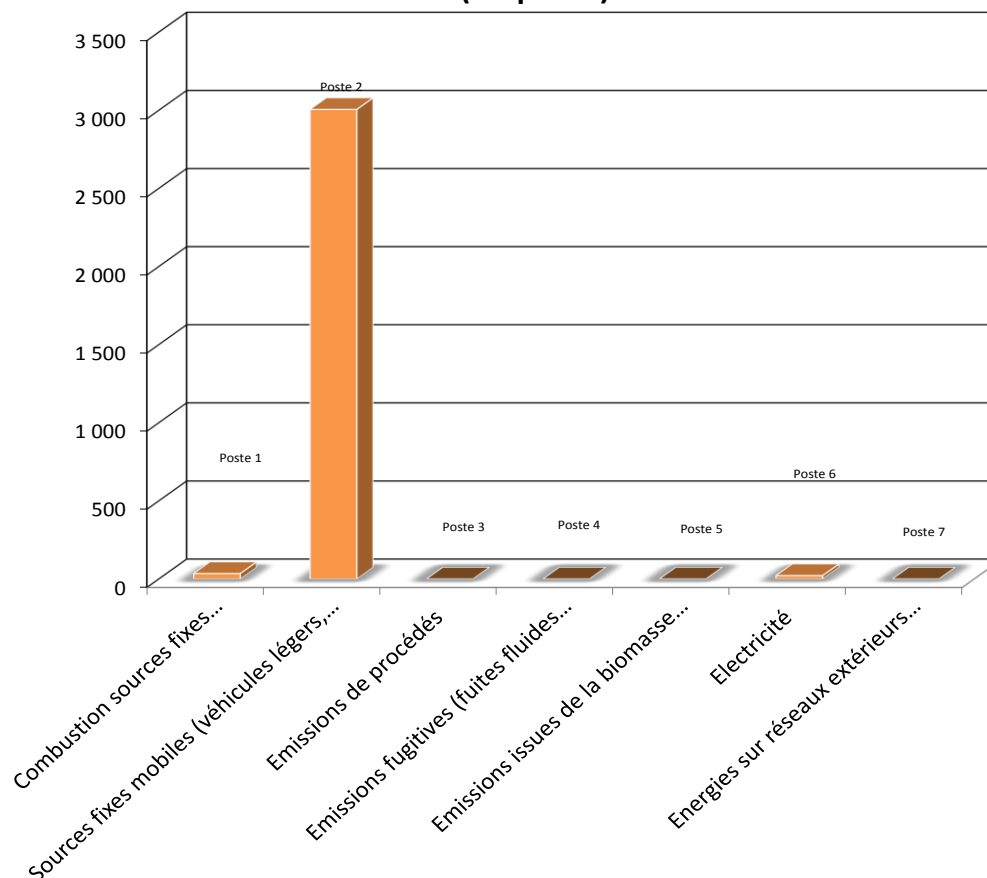
4.4. Résultat graphique du calcul des émissions de GES selon le décret du 11 juillet 2011

4.4.1. Résultats de l'année de reporting (2019)

		ENTREPRISE PORTALP (2019)	Bilan GES PORTALP (2019) : émissions par poste (t eq. CO ₂)	% du total
Scope 1	Poste 1	Combustion sources fixes (chaudières au gaz pour les ateliers dans 3 agences Portalp)	35	1,1%
	Poste 2	Sources fixes mobiles (véhicules légers, commerciales, utilitaires, camionnettes, chariots élévateurs, ...)	3 006	98,2%
	Poste 3	<i>Emissions de procédés</i>	0	0,0%
	Poste 4	<i>Emissions fugitives (fuites fluides frigorigènes, ...)</i>	0	0,0%
	Poste 5	<i>Emissions issues de la biomasse (changement d'affectation des sols)</i>	0	0,0%
Scope 2	Poste 6	Electricité	22	0,7%
	Poste 7	<i>Energies sur réseaux extérieurs (vapeur / chaleur / froid)</i>	0	0,0%

3 062,034 t eq. CO₂

**Bilan GES PORTALP (2019) : émissions par poste
(t eq. CO₂)**



4.4.2. Comparaison des résultats de l'année de reporting (2019) et de l'année de référence (2016)

Le tableau inséré ci-après présente une comparaison entre les résultats de 2016 et de 2019 :

	PORTALP (2019)	Bilan GES PORTALP (2019) : émissions par poste (t eq. CO2)	% du total
Poste 1	Combustion sources fixes (chaudières gaz et fuel, groupes électrogènes...)	35	1,1%
Poste 2	Sources fixes mobiles (véhicules légers, utilitaires, camions...)	3 006	98,2%
Poste 3	Emissions de procédés (rejet de N2O)	0	0,0%
Poste 4	Emissions fugitives (fuites fluides frigorigènes)	0	0,0%
Poste 5	Emissions issues de la biomasse (changement d'affectation des sols)	0	0,0%
Poste 6	Electricité	22	0,7%
Poste 7	Energies sur réseaux extérieurs (vapeur / chaleur / froid)	0	0%

Soit : 3 062,0 t eq CO₂

Surface chauffée des locaux : **16 502 m²**
 Effectifs : **699 employés**
 Chiffre d'affaires : **79 430 keuros**
 Nombre de véhicules : **525 véhicules**

Emissions de CO ₂ par surface chauffée :	186	kg eq CO₂/m²
Emissions moyenne de CO ₂ par employé :	4 381	kg eq CO₂/employé
Emissions de CO ₂ par keuros de CA :	39	kg eq CO₂/k€
Emissions de CO ₂ par véhicules :	5 832	kg eq CO₂/véhicules

	PORTALP (2016)	Bilan GES PORTALP (2016) : émissions par poste (t eq. CO2)	% du total
	Combustion sources fixes (chaudières gaz et fuel, groupes électrogènes...)	18	0,6%
	Sources fixes mobiles (véhicules légers, utilitaires, camions...)	2 852	97,7%
	Emissions de procédés (rejet de N2O)	0	0,0%
	Emissions fugitives (fuites fluides frigorigènes)	0	0,0%
	Emissions issues de la biomasse (changement d'affectation des sols)	0	0,0%
	Electricité	48	1,6%
	Energies sur réseaux extérieurs (vapeur / chaleur / froid)	0	0,0%

2 918 t eq CO₂

Surface chauffée des locaux : **16 502 m²**
 Effectifs : **545 employés**
 Chiffre d'affaires : **71 631 keuros**
 Nombre de véhicules : **470 véhicules**

Emissions de CO ₂ par surface chauffée :	177	kg eq CO₂/m²
Emissions moyenne de CO ₂ par employé :	5 354	kg eq CO₂/employé
Emissions de CO ₂ par keuros de CA :	41	kg eq CO₂/k€
Emissions de CO ₂ par véhicules :	6 209	kg eq CO₂/véhicules

4.4.3. Conclusions et commentaires

La quantité de Gaz à Effet de Serre rejetée à l'atmosphère en 2019 par la société PORTALP France est de 3 062 tonnes équivalent CO₂, soit 835 tonnes équivalent Carbone. Cette valeur est de 144 tonnes supérieure à celle de l'année de référence 2016, année au cours de laquelle sa valeur était de 2 918 tonnes.

Depuis 2016, les émissions de GES de chaque poste ont augmenté (à l'exception de celles liées aux consommations d'électricité qui ont diminué de plus de moitié).

Toutefois, parmi les calculs présentés ci-dessus, il est intéressant de remarquer qu'entre 2016 et 2019, la quantité de CO₂ rejetée par employé a diminué pour passer de 5 354 à 4 381 kg éq. CO₂ alors que les effectifs ont augmenté de 154 personnes pour passer de 545 à 699.

De même pour les véhicules, la quantité de CO₂ rejetée par véhicule a diminué de 6 209 à 5 832 kg éq. CO₂ alors que le nombre de véhicules ont augmenté de 470 à 529.

5. LES AUTRES EMISSIONS INDIRECTES DE GES, QUANTIFIEES SEPAREMENT PAR POSTES EN TONNES EQUIVALENT CO₂, SI LA PERSONNE MORALE A CHOISI DE LES EVALUER

5.1. Le choix de PORTALP

Ces émissions optionnelles, n'ont pas été quantifiées dans la présente étude par choix de la société PORTALP.

En effet, dans le cadre de la réalisation d'un bilan de Gaz à effet de serre, ces dernières ne sont pas obligatoires.

5.2. Description succincte du « scope 3 »

Pour information, ces émissions regroupent les postes 8 à 23 qui sont :

- Poste 8 : Emissions liées à l'énergie non incluse dans les scopes 1 & 2
- Poste 9 : Achats de produits ou services,
- Poste 10 : Immobilisations de biens,
- Poste 11 : Déchets,
- Poste 12 : Transport de marchandise amont,
- Poste 13 : Déplacement professionnels,
- Poste 14 : Actifs en leasing amont,
- Poste 15 : Investissement,
- Poste 16 : Transport des visiteurs et des clients,
- Poste 17 : Transport de marchandise aval,
- Poste 18 : Utilisation des produits vendus,
- Poste 19 : Fin de vie des produits vendus,
- Poste 20 : Franchise aval,

- Poste 21 : Leasing aval,
- Poste 22 : Déplacement domicile travail,
- Poste 23 : Autres émissions indirectes.

6. DE FAÇON OPTIONNELLE, LES EMISSIONS EVITEES QUANTIFIEES DE MANIERE SEPAREE SELON LE FORMAT DE TABLEAU PRESENTE CI-APRES, ET LES METHODES UTILISEES

Les émissions évitées, optionnelles, n'ont pas été quantifiées dans le présent cadre : pas de valorisation matière / énergétique de déchets sur site, ni cogénération, ni de production d'énergies renouvelables.

7. LES ELEMENTS D'APPRECIATION SUR LES INCERTITUDES

7.1. Modalité de calcul d'une incertitude

L'incertitude est calculée au niveau de chaque flux élémentaire et elle comprend :

- L'incertitude estimée sur le facteur d'émission,
- L'incertitude sur les données retenues pour le calcul.

L'incertitude totale sur un flux est calculée comme suit : $1 - (1 - \text{incertitude FE}) \times (1 - \text{incertitude données})$.

7.2. Application et calcul de l'incertitude globale pour le BEGES de PORTALP

Par application des incertitudes issues de la Base Carbone[®] ADEME concernant les seuls facteurs d'émissions, on obtient une **incertitude globale de 9,72 %**.

L'importance de cette incertitude provient du fait que les émissions des 3 postes faisant l'objet de ce bilan sont évaluées à partir de factures, ce qui fait que l'incertitude sur les quantités est proche de 0 et c'est uniquement l'incertitude sur les facteurs d'émissions qui rentre en compte. Mais surtout, l'incertitude sur les facteurs d'émission est de 10% pour les véhicules à moteur thermique qui à elles seules sont à l'origine de plus de 95% des émissions de GES.

Par conséquent, si l'on retirait toutes les données d'entrée du poste 2 relatives aux véhicules à moteurs thermiques, l'incertitude globale issue de la Base Carbone[®] ADEME tomberait à 2,17%.

8. MOTIVATION POUR L'EXCLUSION DES SOURCES DE GES ET DE POSTE D'EMISSIONS DE GES LORS DE L'EVALUATION DES EMISSIONS DE GES

Tous les postes obligatoires et les sources d'émissions correspondantes concernant le périmètre défini pour le présent bilan ont bien été pris en compte.

9. LES FACTEURS D'EMISSIONS DE LA BASE CARBONE®

	Valeur FE global en eq CO2	Valeur FE en CO2	Valeur FE en CH4f (eq CO2)	Valeur FE en N2O (eq CO2)	Valeur FE en CO2b (eq CO2)	Unité CO2 eq	Source (valeurs FE, PRG et incertitudes)	Incertitudes	Date validation
Gaz naturel (France) mix moyen consommation 2019	0.169	0.168	0.000000	0.00043	0	kg par kWh PCS	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/01/2019
Fuel Domestique (France)	2.68	2.66	0.00213	0.0141	0	kg par l	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/10/2014
Fuel Lourd (France)	2.83	2.81	0.00216	0.0167	0	kg par l	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/10/2014
Butane (France) en l	1.73	1.71	0.00244	0.0177	0	kg par l	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/10/2014
Butane (France) en kg	2.95	2.92	0.00417	0.0302	0	kg par kg	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/10/2014
Propane (France) en l	1.53	1.52	0.00217	0.0157	0	kg par l	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/10/2014
Propane (France) en kg	2.98	2.94	0.00420	0.0305	0	kg par kg	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/10/2014
GPL (France) en l	1.60	1.58	0.00225	0.0163	0	kg par l	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/10/2014
GPL (France) en kg	2.97	2.93	0.00419	0.0303	0	kg par kg	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/11/2014
GNL (France) en l	1.84	1.81	0.00487	0.0215	0	kg par l	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/11/2014
GNL (France) en kg	2.81	2.77	0.00744	0.0329	0	kg par kg	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	5%	01/11/2014
Charbon à coke	0.345	0.342	0.000000	0.00286	0	kg par kWh PCI	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	20%	01/07/2015
Gasoil routier à la pompe, France	2.51	2.48	0.00093	0.0224	0.156	kg par l	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	10%	01/12/2016
Essence routier à la pompe, France	2.28	2.24	0.00152	0.0206	0.116	kg par l	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	10%	01/12/2016
Gasoil non routier (GNR), France	2.52	2.49	0.00113	0.0200	0.145	kg par l	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	10%	01/11/2014
Fluide frigo R134a	1 300	--	--	--	--	kg par kg	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	30%	01/12/2015
Fluide frigo R404a	3 940	--	--	--	--	kg par kg	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	30%	01/12/2015
Fluide frigo R407c	1 620	--	--	--	--	kg par kg	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	30%	01/12/2015
Fluide frigo R410a	1 920	--	--	--	--	kg par kg	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	30%	01/12/2015
Fluide frigo R422a	2 840	--	--	--	--	kg par kg	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	30%	01/12/2015
Electricité moyenne France Continentale (2018)	0.0395	--	--	--	0	kg par kWh	Base Carbone (source 5e rapport GIEC)	10%	01/12/2018

Les FE utilisés sont ceux de la Base Carbone® en vigueur au moment de l'étude (mars 2020).

Les PRG utilisés, inclus dans la Base Carbone®, sont ceux du 5^{ème} et dernier rapport du GIEC (rapport de 2014) en vigueur au moment de l'étude.

Remarque : Ces valeurs, vérifiées en janvier 2019, sont celles disponibles sur le site de l'ADEME : <http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/choix-categorie/idRegle/1/siGras/1>

10. PLAN D' ACTIONS (SYNTHESE DES ACTIONS ENVISAGEES)

Le tableau inséré en page suivante propose le plan d'action issu du rapport émis par SOCOTEC Reims en avril 2020.

Plan d'actions prévisionnel 2019 - 2021/2022 : Société PORTALP

N° de poste	Actions	Gains attendus	Commentaires	Gain estimé en émissions de GES (t CO2 / an)
Actions prévisionnelles				
Poste 1 : Emissions directes des sources fixes de combustion	Réduction des consommations de l'éclairage	++		difficilement quantifiable à ce stade
	Gains possibles sur les températures de consignes (réglage centralisé), en chaud et froid	++		difficilement quantifiable à ce stade
Actions immédiates				
Poste 2 Emissions directes des sources mobiles	Procédure de vérification de la pression des pneus des véhicules	10 191 l de gasoil par an (gain 1,25 %)	Coût : 100 euros par véhicules (équipement d'un appareil par véhicule) (Une pression de 1,5 bar au lieu de 2,5 bars entraîne par exemple une surconsommation de carburant de 6 % (source ADEME)). C'est le gestionnaire de la flotte qui serait toutefois bénéficiaire des CEE. Gain : 0,8 % d'économie potentielle	25,51
Actions prioritaires				
Poste 2 Emissions directes des sources mobiles	Installation d'un outil de Télématique embarqué (géolocalisation et données moteur)	40 765 l/an (gain 5% is couplage avec eco-conduite)	Coût : 10 à 20 €/mois/véhicule, engagement via abonnement sur plusieurs années souvent ou achat. Gain : 5 %, si couplage avec action de formation à l'eco-conduite. Identification précise et automatique des kilomètres parcourus pour le compte de l'entreprise - Identification précise de la quantité de carburant consommé. - Possibilité d'avoir des modules analysant le type de conduite (via les accélérations/décélération, utilisation frein, vitesse, régime moteur...), en lien avec l'eco-conduite.	102,88
	Formation à l'eco-conduite des salariés		Formation initiale ou renouvellement à l'eco-conduite (partie théorique et pratique sur véhicule) : une à 2 journées, par un prestataire spécialisé. Coût : environ 400 € HT/personne en renouvellement (1 journée de formation, dont circuit), 650 € HT/personne en initial (2 jours, dont liens avec la Sécurité et mise en oeuvre sur circuit).	
	Outils d'optimisation de tournée	-	Les outils informatiques disponibles sur le marché permettent une meilleure organisation des tournées et peuvent en conséquence limiter les consommations de carburant et les émissions de CO2.	Du fait de votre organisation, on ne retient pas ici de gains.
	Veille sur les restrictions locales concernant l'accès des véhicules aux centres-villes	-	Anticiper les évolutions des réglementations locales d'accès aux centres-villes pour déterminer les types de véhicules à retenir pour les personnes devant accéder régulièrement dans ces zones. Veille parallèle sur les avantages financiers entre diesel et autres motorisations pour les plus petits rouleurs.	Faibles voire nulle à ce jour.
	Favoriser les déplacements groupés et autres optimisations	-	Mettre en place des groupes de travail internes pour détecter la faisabilité des déplacements groupés et les gisements de gains de déplacements.	A définir.
Actions à moyen terme				
Poste 2 Emissions directes des sources mobiles	Choix de véhicules moins consommateurs	Option 93 g CO2/an (-13 % d'émissions et consommations) : 105 000 l de gasoil/an et 126 k€/an ou Option 90 g CO2/an (-15,9 % d'émissions et consommations) : 129 000 l de gasoil/an (gain 15,9 %) et 154 k€/an	- Option 1 : remplacer les modèles de véhicules disponibles pour atteindre une moyenne de 93 g CO2/km par remplacement progressif de la flotte. - Option 2 : remplacer les modèles de véhicules disponibles pour atteindre une moyenne de 90 g CO2/km par remplacement progressif de la flotte. Assurer une veille sur l'évolution des coûts et technologies des véhicules hybrides et électriques (pour la flotte de véhicules de service notamment). Coût : La diminution des émissions des véhicules peut avoir un impact sur le prix d'achat ou de loyers, qui peut être : - une augmentation dans le cas de véhicules bénéficiant d'avancées technologiques, - une baisse dans le cas de véhicules moins puissants.	262,85
Actions à long terme				
Poste 2 Emissions directes des sources mobiles	Pas d'action à long terme.			-
Poste 3 Emissions directes des procédés hors énergie	Non concerné			
Poste 4 Emissions directes fugitives	Non concerné			
Poste 5 Emissions directes liées à la biomasse	Non concerné			
Actions opérationnelles ou prévisionnelles génériques relatives aux consommations d'électricité				
Poste 6 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Réduction des consommations électriques par la sensibilisation du personnel (éteindre la lumière en sortant d'une pièce si on la quitte plus de 10 minutes, son ordinateur en quittant son bureau, idem chauffage/clim...). Concerne aussi le matériel de laboratoire.		Bonnes pratiques à diffuser via actions de communication interne vis-à-vis de la démarche Développement Durable.	difficilement quantifiable
	Remplacement progressif des ampoules classiques au profit d'ampoules basse consommation dans tous les bâtiments		Les ampoules basse consommation peuvent consommer jusqu'à 70% en moins que les ampoules classiques. Cf. résultats diagnostic éclairage.	difficilement quantifiable
	Sensibilisation des agents avec rappel du protocole de mise en veille optimisée des ordinateurs		Gain de l'ordre de 10% sur l'énergie électrique consommée par les ordinateurs. Diffusion par le service informatique d'une notice pour mettre en veille son ordinateur.	difficilement quantifiable
	Mise en place de multiprises à interrupteur		Permet de couper l'alimentation des appareils (au lieu de les laisser en veille, ce qui consomme de l'énergie). Changement des multiprises classiques pour ces multiprises à interrupteur. Sensibilisation à leur utilisation pour couper complètement l'utilisation quand c'est possible (action 6.1).	difficilement quantifiable
Poste 7 Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Non concerné			
TOTAL (quantifié)				391,2
CONCLUSION				
D'après les résultats de l'audit énergétique sur le périmètre des véhicules à moteurs thermiques, on obtient bien plus de réduction des émissions de CO2 sous réserve de mise en pratique des actions proposées : 391,2 x 3 = 1 173,6 tonnes CO2 sur 3 ans (tenant juste sur les actions proposées sur le poste 2). Pour les autres périmètres qui ne constituent que quelques pourcents des émissions de la société PORTALP, les actions et projets sont encore difficilement quantifiables en terme de gains énergétiques et de GES. Toutefois, les engagements pris (réhabilitation prenant systématiquement en compte l'énergie, rationalisation de l'organisation, sensibilisation interne...) doivent mener l'établissement bien au-delà de l'objectif national de 3 % de réduction des GES par an, soit pour PORTALP, à 276 t sur 3 ans (pour une même capacité de service).				

Pour mémoire :
 Sur base d'une émission de :
 3062,03 t eq CO2/an
 objectif de réduction de (3 % /an) :
276 t eq CO2/an après 3 ans.

11. ADRESSE DU SITE INTERNET OU EST MIS A DISPOSITION LE BILAN D'EMISSIONS DE GES

Conformément à l'arrêté du 25/01/2016 *relatif à la plate-forme informatique pour la transmission des bilans d'émission de gaz à effet de serre*, les données sont publiées sur : http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/contenu/index/page/Comment_publicier/siGras/0.

Coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES chez PORTALP :

M^{me} Sophie VINCENS

PORTALP France

4 RUE DES CHARPENTIERES

95330 DOMONT

Fonction : Directrice Juridique et Qualité

Tel : 01 60 85 76 18

Mobile : 07 62 49 99 85

E-mail : s.vincens@portalp.fr

12. OPTIONNEL

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- Un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui Non

Si oui, avec quelle méthode : Bilan GES réglementaire selon la méthode ADEME avec le tableur V8 de l'ADEME, facteurs d'émissions provenant de la Base Carbone de l'ADEME.

- Une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

PORTALP mène quelques actions afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre du type renouvellement de la flotte des véhicules en achetant des voitures, sensibilisation des conducteurs à des conduites plus « économes ». PORTALP dispose également d'une Charte Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

- Ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

en interne / par un bureau d'études (appui SOCOTEC ENVIRONNEMENT- Jérémy THONNON - pour l'application de la méthodologie à notre périmètre et activités).